

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, ajournement du 17 janvier 2022, tenue lundi le 31 janvier 2022, par conférence téléphonique, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021, à compter de 19 h 00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de madame Chantal Thibault, mairesse, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Noël Beaulé
Yvon Charette
Luc Richard
Robert Paquin
Jean-François Baril

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière, est présente.

2022-01-21

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2022-01-22

Adoption du budget 2022 et du programme triennal

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'adopter le budget 2022 et le programme triennal tel que présenté.

Adoptée

2022-01-23

Avis de motion pour le projet de règlement 01-2022

Monsieur le conseiller Maurice Mercier donne avis de motion pour le projet de règlement 01-2022.

2022-01-24

Adoption du projet de règlement 01-2022 déterminant le taux de la taxe foncière, la tarification, le taux d'intérêt et les dates payables pour l'année financière 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'adopter le projet de règlement 01-2022 déterminant le taux de la taxe foncière, la tarification, le taux d'intérêt et les dates payables pour l'année financière 2022.

Adoptée

Questions du public

Aucune question

2022-01-25

Levée de la séance

À 19h04, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu que la séance soit levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière trésorière

Chantal Thibault
Mairesse